

ENVOI PAR COURRIEL

Le 22 février 2016

Objet : Demande d'accès à l'information
Notre dossier : 1561-01-0002

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès que notre organisme a reçue le 4 février dernier et visant à obtenir le contrat et/ou l'entente pour l'exploitation de la traverse de l'île d'Entrée, nous vous transmettons le numéro de référence SEAO, lequel vous permettra de consulter le document demandé. Si vous avez de la difficulté à y accéder, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée. Il est à noter que ce contrat est intervenu entre la Société des traversiers du Québec et 9195-7506 Québec inc, et non CTMA comme il est indiqué dans votre demande du 4 février.

Numéro de référence SEAO : 732848

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours